
Réunion, Confinement, Inégalités Sociales de Santé : Ré-Conf-ISS

Responsable de traitement	Manuella POTHIN , Directrice à la recherche, à l'Innovation, à la Coopération et au fonds européen, CHU de La Réunion site Félix Guyon Allée des Topazes CS 11021 97400 Saint Denis drci@chu-reunion.fr
Responsable de l'étude	Adrian FIANU , Biostatisticien (PhD Epidémiologie) CIC-EC 1410 – CHU de la Réunion Avenue François Mitterrand – 97448 Saint-Pierre adrian.fianu@chu-reunion.fr

Madame, Monsieur,

Vous avez été contacté par téléphone pour participer à une étude intitulée Ré-Conf-ISS « **Réunion, Confinement, Inégalités Sociales de Santé** »

Lors de ce contact téléphonique vous avez accepté que vos données personnelles fassent l'objet d'un enregistrement et d'une analyse de façon anonyme.

Vous trouverez ici l'ensemble des informations concernant cette recherche, les objectifs, les aspects règlementaires et les contacts en cas de questions. Tous ces éléments ont été abordés avec vous par téléphone mais sont ici détaillés.

1. Quel est l'objectif de la recherche ?

Les mesures de confinement et de distanciation sociale pour lutter contre l'épidémie de Covid-19 à la Réunion, ont pu modifier la santé des habitants de l'île. L'objectif de cette enquête téléphonique anonyme est de décrire, à la fin du confinement, l'état de santé de la population réunionnaise selon ses caractéristiques socio-économiques.

Le questionnaire aborde plusieurs sujets : vos caractéristiques socio-économiques, la description du logement dans lequel vous viviez pendant le confinement, l'exposition à l'épidémie, votre état psychologique, votre comportement. Les trois derniers chapitres concernent la santé des personnes atteintes de maladies chroniques, la santé des enfants et celle des femmes.

La finalité de cette étude est de mieux connaître les populations vulnérables en situation de confinement, à la Réunion. Elle servira aussi à proposer des ajustements et des mesures d'accompagnement pour prévenir les difficultés liées au confinement dans la perspective de réduire localement les inégalités sociales de santé, si une prochaine vague épidémique se présentait à la Réunion.

2. Comment vont être traitées les données recueillies pour l'étude ?

Dans le cadre de cette recherche, un traitement informatique de vos données personnelles va être mis en œuvre afin de pouvoir répondre aux objectifs scientifiques de cette étude, à des fins de recherche scientifique. La base légale du traitement de données est une mission de service public. Dans ce but, les données vous concernant seront transmises au responsable du traitement des données et/ou aux personnes agissant pour son compte, en France. Ces données seront identifiées par un numéro de code afin de ne pas laisser apparaître votre identité conformément à la réglementation et/ou bonnes pratiques en matière de recherche médicale. Ces données pourront également, dans des conditions assurant leur confidentialité, être transmises aux autorités de santé ainsi qu'à d'autres services du promoteur de l'étude. L'ensemble des destinataires des données est soumis au secret professionnel.

Conformément au Règlement Européen n°2016/679 sur la Protection des Données, vous disposez de droits à savoir :

- Un droit d'accès aux données personnelles vous concernant (Article 15 du RGPD),
- Un droit de rectification (Article 16 du RGPD),
- Un droit à la limitation du traitement dans les conditions prévues par la réglementation (Article 18 du RGPD),
- Un droit d'opposition à l'utilisation de vos données (Article 21 du RGPD),
- Un droit à l'effacement de vos données (Article 17 du RGPD). Il se peut néanmoins que certaines données ne puissent pas être effacées, si cette suppression est susceptible de rendre impossible ou de compromettre gravement la réalisation des objectifs de la présente recherche.

Ces droits s'exercent auprès de l'investigateur de l'étude qui a accès à vos données personnelles rattachées au N° d'enregistrement qui vous a été transmis. En cas de difficultés dans l'exercice de vos droits, vous pouvez saisir le Délégué à la Protection des Données du responsable de traitement, à l'adresse suivante : **dpo@chu-reunion.fr**. Vous disposez également du droit de faire une réclamation auprès de l'autorité de contrôle chargée de faire appliquer la loi, en France, la Commission Nationale Informatique et Libertés (CNIL).

Aux fins de cette étude, vos données seront conservées pendant 2 ans après publication des résultats. Elles seront ensuite archivées selon les dispositions réglementaires pendant 15 ans.

Par ailleurs, vous pouvez accéder directement ou par l'intermédiaire de l'investigateur de l'étude à l'ensemble de vos données en application des dispositions de l'article L 1111-7 du Code de la Santé Publique.

3. Aspects réglementaires et législatifs

Cette recherche est conforme à la méthodologie de référence MR-004 relative aux traitements de données à caractère personnel mis en œuvre dans le cadre des recherches dans le domaine de la santé (Conformité au Règlement Général sur la Protection des données), méthodologie auquel le CHU de la Réunion s'est engagé à se conformer.

Cette étude a été enregistrée sur le répertoire public de l'INDS et le registre interne du DPO de l'établissement responsable du traitement.

Personne à contacter pour de plus amples informations ou en cas d'opposition à l'utilisation de vos données :

Nom de l'investigateur de l'étude : Adrian FIANU

Téléphone : _____0262 35 90 00 poste 5618_____

Mail : adrian.fianu@chu-reunion.fr

La base de données étant complètement anonyme, il n'est pas possible une fois l'appel téléphonique terminé de pouvoir retrouver à qui appartiennent les données.

Lors de l'enquête téléphonique, un numéro d'enregistrement vous a été communiqué. Ce numéro est nécessaire si vous souhaitez vous opposer à l'utilisation de vos données, sans quoi nous ne serons pas en mesure de savoir quelles données sont à supprimer.